



Je suis en congé maternité et je viens de réussir un concours de la filière sanitaire et sociale. La Région prendra-t-elle en charge ma formation ?

Réponse

En cours

Cette réponse a-t-elle été utile ?

Oui

Non

Questions liées à cette réponse

Questions

[Congé parental ou maternité durant ma formation sanitaire ou sociale](#)

[> Retour à la FAQ](#)